

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 8 JUILLET 2019**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 28/07/2019, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Martial VIAL à Henri HOURIEZ, Pascal GUEFFIER à Jean-Paul MOREL, Isella DE MARCO à Brigitte PIGEYRE, Evelyne GRAS à Bernadette CACALY

Absent : Armand AVEDIAN.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Virginie SUDRE a été désigné(e).

DELIB 2019.07.08.5

OBJET : Avis sur la vente de patrimoine du bailleur social SEMCODA - centre ville et quartier des Moines

Madame Andrée LIGONNET, Adjointe déléguée au développement social, informe les membres du conseil municipal que suite à la demande de la SEMCODA, bailleur social, de vendre une partie de son patrimoine sur la commune, les services de la préfecture sollicitent l'avis du conseil municipal. Dans ce contexte, la collectivité a deux mois pour faire part de ses remarques.

La SEMCODA est présente en centre-ville et sur le quartier des Moines et est propriétaire de 123 logements collectifs et de 2 pavillons. Le bailleur souhaite mettre en vente 86 logements collectifs et 78 garages construits en 1991 et situés au centre-ville Impasse de la Source, rue des Marronniers, Montée de la Lieuse et Place de la Paix.

Parallèlement, ALLIADE Habitat nous sollicite pour une demande similaire présentée lors de cette séance.

Sur 653 logements sociaux initiaux, il resterait une fois les ventes en cours et les deux ventes prévues, 392 logements sociaux à la location sur l'ensemble de la commune dont 367 logements collectifs (209 en centre-ville, 158 sur le quartier des Moines) et 25 logements individuels (23 sur le quartier des Moines et 2 au centre-ville) soit une baisse de l'offre de logements locatifs sociaux de 39%.

Dans le cadre de la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU), la part de logements sociaux représenterait toujours + de 20 % des résidences principales de la commune car les

logements mis en vente restent comptabilisés de 5 à 10 ans dans les quotas des logements sociaux des communes. Cependant, la situation au regard de l'accès au logement pour tous devient problématique sur la commune. La demande de logement reste constante. Notre commune est attractive compte tenu du bassin d'emploi. Il y a une forte demande de petits logements (T1/T2) et de logements accessibles aux ménages à faibles revenus en centre-ville proche des commerces et services à laquelle la commune ne peut plus répondre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **EMET un avis défavorable à la vente de 86 logements locatifs sociaux et 78 garages du groupe immobilier « Le Petit Quentin » de la SEMCODA situé en centre-ville sur la commune de Saint Quentin Fallavier.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 08/07/2019

Publication et transmission en sous préfecture le 12 juillet 2019

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20190708-lmc15471-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.